



DR MARIN VINCENT – DR DAVID JOSEPH

## RADIOPROTECTION DES PATIENTS EXPOSÉS

### INFOS GÉNÉRALES

PRIX : 300€ TTC frais professionnel  
(non assujetti à la TVA).  
Formation vidéos 100% e-learning  
DURÉE : 8h

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation expositive et asynchrone, 6 vidéos.

## MODALITÉS D'ACCÈS

- **PUBLIC CONCERNÉ** : Chirurgiens-dentistes et médecins spécialistes en chirurgie maxillo-faciale et stomatologie.
- **PRÉ-REQUIS POUR LES PARTICIPANTS** : Un des diplômes ci-dessus.
- **MODALITÉS D'ACCÈS** : Par commande. Toute commande passée sur le site implique obligatoirement l'acceptation sans réserve des présentes CGV et renonciation aux éventuelles conditions générales d'achat du client.
- **DÉLAIS D'ACCÈS** : De 3 minutes (sans demande de prise en charge à un organisme financeur) à 4 semaines (en fonction des délais de votre organisme financeur).
- **ACCESSIBILITÉ** : Nous sommes particulièrement sensibles à l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.
- **DURÉE DE VALIDATION DE LA FORMATION** : 10 ans.

## PRÉSENTATION

La formation continue des professionnels à la radioprotection des personnes exposées aux rayonnements ionisants à des fins médicales a pour finalité de maintenir et de développer une culture de radioprotection afin de renforcer la sécurité des personnes exposées à des fins de diagnostic ou de thérapie. Elle doit permettre d'obtenir, par les différents acteurs y compris les équipes soignantes, une déclinaison opérationnelle et continue des principes de justification et d'optimisation de la radioprotection des personnes soumises à des expositions à des fins médicales. Ces acteurs doivent s'approprier le sens de ces principes et en maîtriser l'application.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À L'ISSUE DU PARCOURS DE FORMATION, LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES DE :

- . Reconnaître les composants des risques inhérents aux rayonnements ionisants dans le domaine médical,
- . Appliquer la réglementation,
- . Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions,
- . Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation des doses reçues par les personnes exposées,
- . Analyser leur pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées.



DR MARIN VINCENT – DR DAVID JOSEPH

## **RADIOPROTECTION DES PATIENTS EXPOSÉS**

### **DÉROULÉ DU PROGRAMME**

#### **EPP AUDIT CLINIQUE PREMIÈRE PARTIE – 2H**

##### **MODULE 1 : CONNAISSANCE DU RISQUE – IDENTIFIER LES RISQUES ASSOCIÉS AUX RAYONNEMENTS IONISANTS – XH**

- les situations à risque
- les dysfonctionnements possibles
- les exigences réglementaires en matière de gestion des risques

##### **MODULE 2 : RÉGLEMENTATION – IDENTIFIER L'ORIGINE DE LA RÉGLEMENTATION – XH**

- l'origine et le respect de la réglementation RP

##### **MODULE 3 : JUSTIFICATION – SAVOIR JUSTIFIER LA RÉALISATION D'UN ACTE – XH**

- Les exigences réglementaires en matière de justification
- Le choix du type de cliché

##### **MODULE 4 : OPTIMISATION – SAVOIR OPTIMISER LA RÉALISATION D'UN ACTE – XH**

- Les exigences réglementaires en matière d'optimisation
- Les procédures de réalisation

##### **MODULE 5 : ANALYSE PRATIQUE PROFESSIONNELLE – XH**

- Les outils d'EPP
- Les moyens d'évaluer et d'améliorer sa pratique

##### **MODULE 6 : INFORMER ET IMPLIQUER LE PATIENT – XH**

- Les niveaux de risque en fonction des examens

#### **EPP AUDIT CLINIQUE PARTIE FINALE – 2H**

À réaliser 1 mois après la date de fin de la formation continue.

## RADIOPROTECTION DES PATIENTS EXPOSÉS

### MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Une évaluation pré et post formation est réalisée via un audit clinique (EPP).
- Des QCM sont proposés tout au long de la formation (validation > 70% de bonnes réponses).
- Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin de la formation.

### BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE

La bibliothèque de référence permet de donner une liste non exhaustive d'ouvrages, de publications ou d'articles en rapport avec la formation suivie.

1. La radioprotection en odontologie [Internet]. Disponible sur: <https://www.editions-scdp.fr/boutique/livres/WD7811/la-radioprotection-en-odontologie.html>
2. Décision n° CODEP-DIS-2018-056514 du Président de l'ASN du 5 décembre 2018. Disponible sur: <https://www.asn.fr/l-asn-reglemente/bulletin-officiel-de-l-asn/activites-medicales/autres-decisions-individuelles/decision-n-codep-dis-2018-056514-du-president-de-l-asn-du-5-decembre-2018>
3. Grille technique d'évaluation des règles de radioprotection en cabinets dentaires Unithèque. Disponible sur: <https://www.unitheque.com/grille-technique-evaluation-des-regles-radioprotection-cabinets-dentaires/dossiers/association-dentaire-francaise-adf/Livre/103090>
4. Corbet EF, Ho DKL, Lai SML. Radiographs in periodontal disease diagnosis and management. Aust Dent J. sept 2009;54 Suppl 1:S27-43.
5. Choi IGG, Cortes ARG, Arita ES, Georgetti MAP. Comparison of conventional imaging techniques and CBCT for periodontal evaluation: A systematic review. Imaging Sci Dent. juin 2018;48(2):79-86.
6. Principales dispositions réglementaires de radioprotection applicables en radiologie médicale et dentaire. Disponible sur: <https://www.asn.fr/l-asn-reglemente/guides-de-l-asn/principales-dispositions-reglementaires-de-radioprotection-applicables-en-radiologie-medecale-et-dentaire>
7. Ordonnance n°2016-128 du 10 février 2016 portant diverses dispositions en matière nucléaire > [legifrance.gouv.fr]  
Ordonnance n°2017-45 du 19 janvier 2017 relative aux conditions d'accès aux données couvertes par le secret médical ou le secret industriel et commercial pour le compte de l'Autorité de sûreté nucléaire et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire et à la mutualisation de certaines fonctions d'agences sanitaires nationales > [legifrance.gouv.fr]
8. Décret n° 2018-434 du 4 juin 2018 portant diverses dispositions en matière nucléaire > [legifrance.gouv.fr]
9. Décret n° 2018-437 du 4 juillet 2018 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants > [legifrance.gouv.fr]
10. Décret n° 2018-438 du 4 juillet 2018 relatif à la protection contre les risques dus aux rayonnements ionisants auxquels sont soumis certains travailleurs > [legifrance.gouv.fr]
11. Décret n° 2021-974 du 22 juillet 2021 relatif au régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds > [legifrance.gouv.fr]
12. Décret n° 2021-1091 du 18 août 2021 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants et non ionisants > [legifrance.gouv.fr]

## RADIOPROTECTION DES PATIENTS EXPOSÉS

### BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE

13. Arrêté du 3 mars 2003 fixant les listes des dispositifs médicaux soumis à l'obligation de maintenance et au contrôle de qualité mentionnés aux articles L. 5212-1 et D. 665-5-3 (R. 5212-26) du code de la santé publique > [legifrance.gouv.fr]
14. Arrêté du 3 mars 2003 fixant la composition du dossier de demande d'agrément des organismes souhaitant réaliser le contrôle de qualité externe des dispositifs médicaux mentionné à l'article D. 665-5-6 (R. 5212-29) du code de la santé publique > [legifrance.gouv.fr]
15. Arrêté du 26 juin 2019 relatif à la surveillance individuelle de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants > [legifrance.gouv.fr]
16. Arrêté du 4 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 15 mars 2010 fixant les conditions de mise en œuvre des exigences essentielles applicables aux dispositifs médicaux, pris en application de l'article R. 5211-24 du code de la santé publique > [legifrance.gouv.fr]
17. Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation et des organismes compétents en radioprotection > [legifrance.gouv.fr]
18. Arrêté du 28 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 15 mai 2006 modifié relatif aux conditions de délimitation et de signalisation des zones surveillées et contrôlées dites zones délimitées compte tenu de l'exposition aux rayonnements ionisants > [legifrance.gouv.fr]
19. Arrêté du 23 octobre 2020 relatif aux mesurages réalisés dans le cadre de l'évaluation des risques et aux vérifications de l'efficacité des moyens de prévention mis en place dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants > [legifrance.gouv.fr]
20. PRINCIPALES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DE RADIOPROTECTION APPLICABLES EN RADIOLOGIE MÉDICALE ET DENTAIRE Octobre 2021 75
21. Arrêté du 27 janvier 2021 fixant une liste de catégorie d'activités nucléaires dont la justification est considérée comme établie > [legifrance.gouv.fr]
22. Décision n° 2010-DC-0175 de l'ASN du 4 février 2010 précisant les modalités techniques et les périodicités des contrôles prévus aux articles R. 4452-12 et R. 4452-13 du code du travail ainsi qu'aux articles R. 1333-7 et R. 1333-95 du code de la santé publique\* > [asn.fr]>Bulletin officiel \* la décision n° 2010-DC-0175 est abrogée concernant les contrôles prévus au titre du code du travail, mais reste applicable pour la partie relative au code de la santé publique (contrôles prévus aux articles R. 1333-15 et R. 1333- 95).
23. Décision n° 2010-DC-0192 de l'ASN du 22 juillet 2010 relative au contenu détaillé des informations qui doivent être jointes aux demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation en application de l'article R. 1333-43 du code de la santé publique > [asn.fr]>Bulletin officiel
24. Décision n° 2017-DC-0591 de l'ASN du 13 juin 2017 fixant les règles techniques minimales de conception auxquelles doivent répondre les locaux dans lesquels sont utilisés des appareils électriques émettant des rayonnements X > [asn.fr]>Bulletin officiel
25. Décision n° 2018-DC-0649 de l'ASN du 18 octobre 2018 définissant, en application du 2° de l'article R. 1333-109 et de l'article R. 1333-110 du code de la santé publique, la liste des activités nucléaires soumises au régime de déclaration et les informations qui doivent être mentionnées dans ces déclarations avec la mention > [asn.fr]>Bulletin officiel



DR MARIN VINCENT – DR DAVID JOSEPH

## **RADIOPROTECTION DES PATIENTS EXPOSÉS**

### **BIBLIOGRAPHIE DE RÉFÉRENCE**

26. Décision n° 2019-DC-0660 de l'ASN du 15 janvier 2019 fixant les obligations d'assurance de la qualité en imagerie médicale mettant en œuvre des rayonnements ionisants > [asn.fr]>Bulletin officiel
27. Décision n° 2019-DC-0667 de l'ASN du 18 avril 2019 relative aux modalités d'évaluation des doses de rayonnements ionisants délivrées aux patients lors d'un acte de radiologie, de pratiques interventionnelles radioguidées ou de médecine nucléaire et à la mise à jour des niveaux de référence diagnostiques associés > [asn.fr]>Bulletin officiel
28. Décision n° 2019-DC-0669 de l'ASN du 11 juin 2019 modifiant la décision n° 2017-DC-0585 du 14 mars 2017 relative à la formation continue des professionnels à la radioprotection des personnes exposées aux rayonnements ionisants à des fins médicales > [asn.fr]>Bulletin officiel
29. Décision n° 2020-DC-0694 de l'ASN du 8 octobre 2020 relative aux qualifications des médecins ou chirurgiens-dentistes qui réalisent des actes utilisant des rayonnements ionisants à des fins médicales ou de recherche impliquant la personne humaine, aux qualifications requises pour être désigné médecin coordonnateur d'une activité nucléaire à des fins médicales ou pour demander une autorisation ou un enregistrement en tant que personne physique > [asn.fr]>Bulletin officiel
30. Décision n° 2021-DC-0704 de l'ASN du 4 février 2021 établissant la liste des activités à finalité médicale utilisant des dispositifs médicaux émetteurs de rayonnements ionisants soumises au régime d'enregistrement et les prescriptions relatives à ces activités > [asn.fr]>Bulletin officiel
31. Décision du 30 janvier 2006 de l'ANSM fixant les modalités du contrôle de qualité des installations de mammographie numérique > [legifrance.gouv.fr]
32. Décision du 21 novembre 2016 de l'ANSM fixant les modalités du contrôle de qualité des installations de radiologie dentaire, de radiodiagnostic et des installations de radiologie interventionnelle > [ansm.sante.fr]
33. Instruction n° DGT/ASN/2018/229 du 2 octobre 2018 relative à la prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants (Chapitre Ier du titre V du livre IV de la quatrième partie du code du travail) > [legifrance.gouv.fr]

**WWW.FRENCHTOOTH.FR**

Contact : [assistance@frenchtooth.fr](mailto:assistance@frenchtooth.fr) – 06 46 49 92 13 / Elsa Morrier